

L'AIC, notre association

Cahier de formation no. 22

Octobre 2013

Contenu

Introduction	2
1. Qu'est-ce que L'AIC ?	4
2. A l'AIC, que faisons-nous ?	4
3. Qu'est ce qui nous motive à l'AIC ?	7
4. Qui sommes-nous, volontaires AIC ?	8
5. L'origine de l'AIC : bientôt 400 ans !	8
6. Comment fonctionne l'AIC ? Sa structure	10
7. Que nous apporte notre appartenance à l'AIC ?	13
8. Questions	14
9. Schéma : structure AIC	15

Introduction

1617-2017

400 ans

C'est une grâce pour toute l'AIC de fêter 400 ans d'existence!

Regardons d'où nous venons : en **1617**, un homme exceptionnel, un prêtre, Vincent de Paul, donne à des femmes une mission dans l'Eglise : accompagner spirituellement et matériellement les personnes démunies de leur entourage. Les Charités étaient nées. Et depuis 400 ans, dans le monde entier, des volontaires ont rejoint ce mouvement aujourd'hui appelé AIC (Association Internationale des Charités).

*Nous avons entre les mains un héritage fabuleux, un trésor.
Prenons le temps de mieux connaître notre association et la
spiritualité qui l'anime.*

C'est le moment d'Intérioriser : 2013-2014.

Aujourd'hui, comme Saint Vincent le disait déjà il y a 400 ans, « *la charité nous presse* ». Notre Pape François, comme son prédécesseur le Pape Benoît- nous invite constamment à aller vers les plus pauvres. Nous avons une expertise de 400 ans :

Sachons dire ce que nous vivons à l'AIC, et comment des projets bâtis en s'appuyant sur les forces de chaque personne peuvent changer la vie.

C'est le moment de Communiquer : 2015-2016.

Et **Demain** ? L'AIC est forte de 150 000 volontaires, mais elle peut en entraîner beaucoup d'autres pour construire un monde juste et fraternel! « Quand je rêve seul, ce n'est qu'un rêve, mais quand nous rêvons ensemble, c'est le début d'une réalité ». Dom Helder Camara.

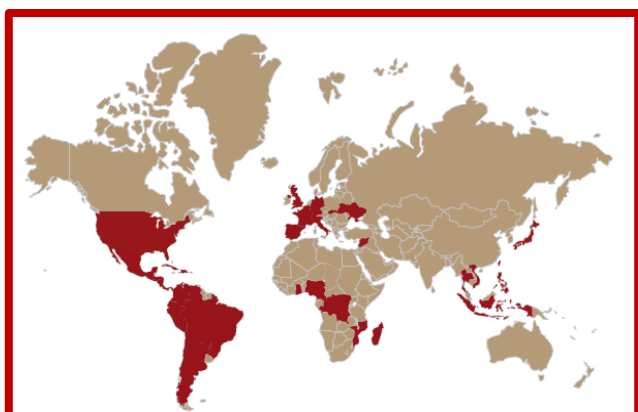
Sachons ouvrir nos groupes AIC à la nouveauté, aux « surprises de Dieu » comme le dit encore notre Pape François :

C'est le moment d'Entraîner : 2017-2117.

Construisons une AIC « enchantée et enchanteresse » !

Que l'Esprit Saint nous accompagne !

Laurence de la Brosse



**Carte des pays où
l'AIC est présente**

1. Qu'est-ce que L'AIC ?

L'AIC - Association Internationale des Charités - est une OING de lutte contre les pauvretés.

C'est un réseau international comprenant 53 associations nationales qui regroupent des volontaires chrétiennes, principalement des femmes.

Par des actions de proximité adaptées aux diverses situations de chaque pays, les volontaires se battent aux côtés des plus démunis, surtout des femmes et leurs enfants.-L'objectif est double :

- Rendre autonomes et actrices de leur avenir les personnes vivant dans la pauvreté, en les accompagnant pour répondre à leurs besoins sur le plan matériel et spirituel.
- Impliquer la société et les pouvoirs publics dans cette lutte contre la pauvreté.

2. A l'AIC, que faisons-nous ?

- A. Des actions concrètes dans chaque groupe AIC
- B. La sensibilisation de l'opinion publique
- C. La formation permanente des volontaires

A. Les actions AIC dans chaque groupe

Dans les 53 associations du réseau AIC, **plus de 13 800 projets de lutte contre la pauvreté** sont actuellement répertoriés ; offrant comme **valeur ajoutée** :

- Un ancrage local : ce sont exclusivement les volontaires du pays, structurées en groupes locaux AIC, qui initient et conduisent les projets de terrain. Leur connaissance de la réalité de terrain leur permet de jouer un rôle de facilitateur : en s'appuyant sur les forces du public cible, volontaires et destinataires génèrent ensemble des solutions locales adaptées. Ceci est souvent reconnu par les pouvoirs publics.
- Une attention à la pauvreté des femmes : le public cible des projets AIC se compose à 80% de femmes. En effet, ce sont les femmes qui sont les plus touchées par la pauvreté et l'injustice. Par conséquent, il est aujourd'hui essentiel de développer l'égalité, la promotion et la diffusion des droits des femmes si on veut réaliser une action sociale, politique, évangélisatrice et vincentienne. Les conditions de vie toujours plus précaires d'un très grand nombre de femmes dans le monde actuel sont un vrai « signe des temps ».
- Une prise en compte de la personne dans son intégralité : les volontaires établissent des relations individualisées avec les personnes qu'elles accompagnent et prennent en compte l'ensemble de leurs besoins : matériels, relationnels, spirituels... suivant la méthode enseignée par Saint Vincent de Paul, leur fondateur.
- La création de lien social : les causes de la pauvreté ne sont pas seulement économiques elles sont également

amplifiées par l'isolement des personnes. Les projets AIC doivent aussi aider les personnes à sortir de leur isolement et à sentir leur appartenance à une communauté.

- L'éducation : est une composante primordiale des projets AIC de terrain et est essentielle dans la prévention et la lutte contre la pauvreté. L'action locale devient une opportunité d'échange réciproque entre volontaires et personnes accueillies en vue de construire ensemble des actions pour sortir de la pauvreté.

B. La sensibilisation de l'opinion publique

L'AIC sensibilise l'opinion publique aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion.

L'AIC interpelle les instances locales, nationales, civiles et chrétiennes en leur apportant les situations de pauvreté rencontrées par les volontaires. Au niveau international, les représentantes AIC jouent le rôle de garant pour que les personnes vivant dans la pauvreté restent au centre des débats des politiques internationales, (UNESCO, ECOSOC, ONU Femmes, Conseil de l'Europe, Cor Unum...).

C. La formation permanente des volontaires

L'AIC offre une formation spécifique permanente, technique, humaine et spirituelle. Tous les deux ans, nous

révisions et actualisons des orientations spécifiques, ce que nous appelons nos « Lignes Opérationnelles » pour lesquelles une formation est délivrée. Pour les années 2011-2015, ces lignes sont : l'éducation, la réciprocité, construire ensemble. La formation se fait par des documents de formation, des séminaires nationaux, continentaux, internationaux.

3. Qu'est ce qui nous motive à l'AIC ?

- a- Interpellées par les situations d'injustice, d'exclusion, de violence dont souffrent tant de personnes tout près de nous -plus particulièrement des femmes,
- b- Interpellées par l'Évangile : sur la dignité de chaque personne,
- c- Interpellées par la Doctrine Sociale de l'Église : sur la responsabilité de chacun dans la construction d'un monde plus fraternel et juste; et sur le droit de chacun à participer à son propre destin,
- d- Interpellées par l'intuition prophétique de Saint Vincent de Paul :
 - La justice est une des priorités de la Charité,
 - Chaque personne doit pouvoir satisfaire ses aspirations matérielles et spirituelles,
 - La nécessité d'une action organisée,

- La place des femmes dans la société et dans l’Eglise.

*Nous agissons pour promouvoir la justice
en facilitant l’accès à des conditions de vie autonome et
digne.*

4. Qui sommes-nous, volontaires AIC ?

Nous sommes principalement des femmes, chrétiennes, engagées. Nous travaillons ensemble et poussées par l’urgence à la construction d’un monde meilleur. Nous menons à bien des projets promotionnels contre les injustices, suivant l’exemple de Saint Vincent et Sainte Louise de Marillac.

Le service aux autres est offert, sans attendre de rémunération, par amour, par vocation. « Dieu aime celui qui donne avec joie » (2 Cor 9-1,7).

5. L’origine de l’AIC : bientôt 400 ans !

Le 20 août 1617 à Châtillon-les-Dombes (France), à la demande du prêtre de la paroisse, Vincent de Paul, plus de cinquante femmes répondent à l’appel et viennent en aide à une famille démunie. Le prêtre comprend alors qu’il faut organiser cette générosité débordante pour la rendre efficace et il fonde le premier groupe des “Charités”.

Le 8 Décembre 1617, l'évêque de Lyon, Mrg Denis Simon de Marquemont, remit à monsieur Vincent le décret reconnaissant la nouvelle confrérie dite de la Charité, et son règlement.

Le **choix de "Monsieur Vincent"**: L'évangélisation des pauvres et l'action pour les déshérités : tel est le double projet qui domine l'existence de Monsieur Vincent. Pour lui, **la charité a pour vocation de servir les plus humbles, les abandonnés** et ceux qui sont affectés par les misères physiques et spirituelles. **Aimer c'est se sentir responsable.** C'est pourquoi, il prend toutes les initiatives pouvant remédier aux misères qu'il rencontre. Vincent de Paul crée en 1625 la Congrégation de la Mission, un facteur clé pour le développement rapide des Charités, y compris en Pologne et en Italie.

En 1629, Vincent demande à Louise de Marillac de coordonner et de visiter les Charités en France. Louise fera partie de la Compagnie des Dames de l'Hôtel Dieu à Paris. Louise et Vincent se rendent compte des difficultés des dames de la charité face à la rigueur du service aux plus pauvres. Leur intuition et la rencontre avec Marguerite Naseau, jeune paysanne de Suresnes, aboutira en 1633 à une nouvelle compagnie de femmes, vivant une nouvelle Règle, sans clôture, pour le service quotidien et concret des pauvres : Les Filles de la Charité sous la direction de Louise de Marillac. Ainsi, "les dames et les filles" se complètent dans

leur vocation et leur service, tout en poursuivant l'intuition de leur Fondateur commun.

6. Comment fonctionne l'AIC ? Sa structure

a) *L'AIC est une structure qui unit le niveau local au niveau international*

- ***Les associations locales***

- Réalisent le projet fondamental de l'AIC dans un secteur géographique relativement limité: quartier, district, ville, paroisse, décanat, etc...;
- Répondent aux diverses situations de pauvreté détectées dans leur entourage.

- ***Les associations nationales***

Regroupent et coordonnent les associations ou groupes locaux qui travaillent dans un pays donné; elles les représentent également auprès des organismes nationaux de l'Etat, etc.

- ***L'association internationale***

- Coordonne et anime les associations nationale, assure la formation.
- Maintient la communication, promeut la solidarité et l'échange d'expériences entre toutes les volontaires du monde.
- Représente l'association internationale et toutes les associations nationales et locales auprès des principaux organismes internationaux et ecclésiastiques.

- Elabore des réflexions spirituelles et sociales qui sont le fondement de son chemin au fil des ans : de nombreux documents ont été publiés et sont publiés pour diffuser les nouvelles idées.

- ***La Famille Vincentienne***

L'AIC fait partie de la Famille Vincentienne qui rassemble toutes les associations fondées par Saint Vincent ou qui s'inspirent de son charisme.

b) Les organes internationaux à l'AIC

- ***L'Assemblée générale internationale***

Est composée des associations nationales membres de l'AIC ; elle a le pouvoir de décision lui permettant d'atteindre les objectifs de l'AIC.

- ***Le Bureau Exécutif international composé de 12 à 16 membres élus à l'Assemblée des Déléguées et représentant les 53 pays :***

- Exécute les décisions de l'assemblée ;
- Effectue des tâches d'animation, coordination, réflexion, représentation, gestion ;
- Peut nommer un Comité Permanent qui se charge du travail concret ;
- Est secondé par un Père de la Congrégation de la Mission, Conseiller ecclésiastique international et une Fille de la Charité déléguée par la Mère générale (ou par sa congrégation).

- ***Le Secrétariat International*** qui a son siège en Belgique, point central des communications entre tous les membres du réseau AIC.
- ***L'AIC Solidarité***, structure de formation pour les volontaires AIC dans les pays en développement, et de soutien pour les projets qu'elles se proposent de développer localement (ancien Service Projets).

Liste des associations membres :

AFRIQUE : Cameroun, Centre Afrique, Congo-Brazzaville, Ghana, Madagascar, Mozambique, Nigeria, République Démocratique du Congo, Tchad.

AMERIQUE LATINE : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, El Salvador, Equateur, Guatemala, Guyane, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République Dominicaine, Venezuela.

ASIE : Indonésie, Japon, Laos, Philippines, Taiwan, Thaïlande, Vietnam.

ETATS-UNIS : Présence AIC dans 22 Etats.

EUROPE : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Liban, Malte, Pologne, Portugal (Madère), Royaume-Uni, Slovaquie, Suisse, Syrie, Ukraine.

7. Que nous apporte notre appartenance à l'AIC ?

La force d'un réseau mondial qui lutte contre les pauvretés et les causes d'exclusion:

« L'ensemble est plus fort que la somme des individus »

1. un **projet fondamental** basé sur l'enseignement de Saint Vincent de Paul : une manière efficace de lutter contre les pauvretés ;
2. des **Lignes Opérationnelles** sans cesse renouvelées et adaptées aux besoins du monde d'aujourd'hui ;
3. une formation personnelle et en équipe pour les volontaires du monde entier pour améliorer les actions entreprises à tous les niveaux, local, national, international (réunions, assemblées, visites, jumelages entre groupes AIC locaux, échanges, documents, ...) ;
4. une information sur les grands courants de la vie internationale dans le domaine social, ainsi que sur l'enseignement de l'Église ;
5. une aide concrète pour bâtir les projets de terrain : échange de compétences et d'expériences et l'aide pour chercher un financement ;

6. une **représentation** dans les organismes nationaux et internationaux où le travail des volontaires est transmis ;
7. un **partenariat** avec d'autres associations.

« 3 font plus que 10 quand le Seigneur y met la main »

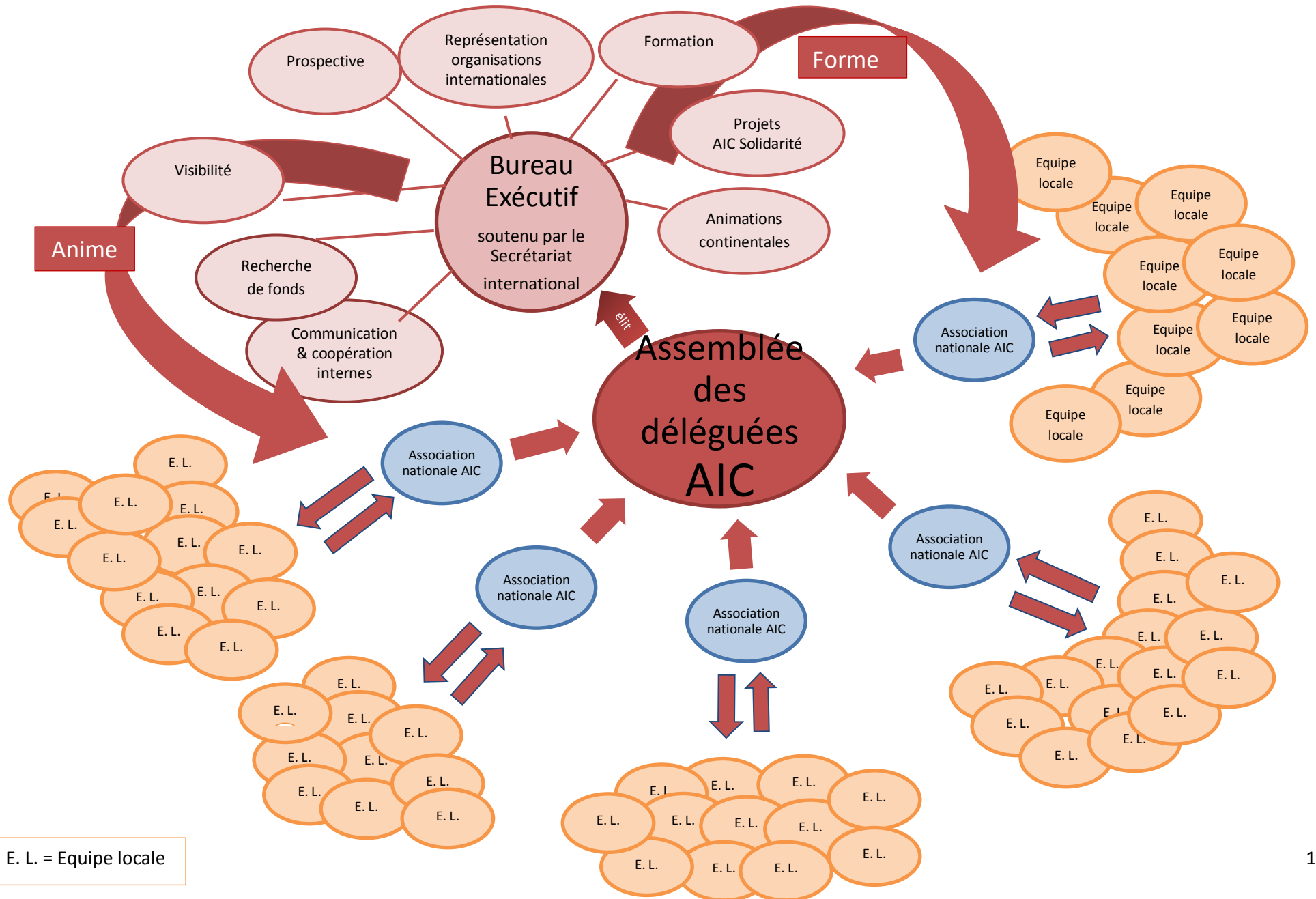
Vincent de Paul

Contre les pauvretés agir ensemble

8. Questions

- Décrivez les actions concrètes que réalise l'AIC locale, nationale et internationale.
- Dans tout ce qui constitue l'AIC: Qu'est-ce qui t'a le plus frappé ? Qu'est-ce qui te motive le plus ? Réflexion individuelle et ensuite en groupe.
- A ton avis, quels sont les bénéfices que ton travail apporte aux personnes vivant en situation de pauvreté, du fait que ton groupe fait partie de l'AIC International ? Réflexion individuelle et ensuite en groupe.
- Qu'est-ce qui vous interpelle, toi et ton groupe ? Qu'est-ce qui vous a motivées à choisir le projet que vous accomplissez ?
- Que pouvez-vous apporter, toi et ton groupe à l'AIC Internationale?

9.Schéma : structure AIC



Association Internationale des Charités

Un réseau international de plus de 150.000 volontaires, constitué essentiellement de femmes, qui agissent localement contre la pauvreté dans 53 pays.

Editrice responsable: Natalie Monteza

Rampe des Ardennais, 23 – 1348 Louvain-la-Neuve - Belgique

Les cahiers de formation sont téléchargeables sur le site AIC (en fichier PDF) :

www.aic-international.org

Abonnement pour 1 an, à verser sur le compte de votre association nationale AIC :

- Pour recevoir les cahiers par courrier postal : 10€/12\$
- Pour recevoir des copies par courrier électronique : 4€/6\$

Ont collaboré à ce numéro :

Rédaction

Laurence de la Brosse
Le Groupe Prospective
Selina Suarez Fermín et son équipe de formation
Tayde de Callataÿ

Traduction

Bénédicte de Bellefroid